Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 059-265902767-20250414-DEL080420254-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE DOUAI SUD

-*-*-*-*-*-*-*-

COMMUNE DE GUESNAIN

-*-*-*-*-*-*-*-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 26 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Votants : 8

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente

Mesdames et Messieurs AMADEI Corinne – SENEZ Jean-Pierre- FERMEN Claudine - DEVRED Sylvain - CUISSE Marie-Line – DELARUE Laurent - DRAPIER Régine - REGNIEZ Renée

Excusées :

Madame DEMAREST Danièle

Absents :

Monsieur DELARUE Laurent

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

La Commission Administrative du C.C.A.S. délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame LUCAS Maryline, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Etant précisé que Madame LUCAS Maryline, Présidente n'a pas pris part au vote

A l'unanimité,

1. *Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :*

Signé par : Maryline LUCAS
Date : 16/04/2025
Qualité : Presidente du CCAS de Guesnain

Envoyé en prefecture le 16/04/2025
Reçu en prefecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 059-265902767-20250414-DEL080420254-DE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultat 2023		41 819.84	/	/		41 819.84
Opérations de l'exercice	539 413.20	560 431.21	/	/		21 018.01
TOTAUX	539 413.20	602 251.05	/	/		62 837.85

2. *Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;*

3. *Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;*

4. *Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;*

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
Corinne AMADEI

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE